Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 4

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suisse

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

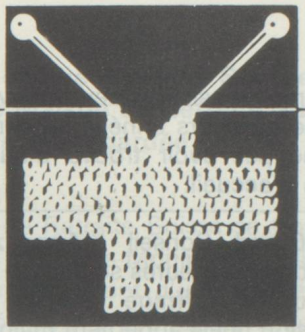

Janvier

* Un chercheur bernois détermine la date de fabrication d'un gâteau aux myrtilles découvert en 1979 près de Montillier (FR). Grâce à la technique de la dendrochronologie (datation en fonction des cernes du bois), Max Währen est parvenu à établir que le gâteau a été fabriqué il y a 5000 ans.

* « S'il le faut, je suis prêt à imposer un dépôt de déchets radioactifs à une région » déclare le conseiller fédéral Adolf Ogi dans une interwiev accordée au quotidien « La Suisse ». Il semble que les autres pays ne vont bientôt plus accepter de traiter et de stocker nos déchets radioactifs.

* Mme Elisabeth Kopp quitte définitivement son bureau du Palais fédéral après avoir mis de l'ordre dans ses dossiers et emporté ses papiers personnels.

* Le Grand Conseil zurichois approuve une initiative individuelle qui demandait que les vélos et les véhicules solaires soient exonérés d'impôt.

* La direction générale des CFF se déclare favorable au train italien Pendolino, le train « qui penche dans les virages ».

* Malgré le mécontentement du lobby des deux-roues, le Conseil fédéral décide d'obliger les cyclomotoristes à porter un casque, cela dès le 1er janvier prochain.

* Les alpinistes André Georges et Erhnard Lorétan escaladent 13 faces nord des Alpes bernoises en 13 jours.

* Eduardo Angeloz, candidat à la présidence argentine, à l'occasion d'un voyage en Europe, vient visiter le village de Corminbœuf (FR) d'où son grand-père Philibert avait émigré en 1876.

* La proportion d'étrangers résidant en Suisse s'élève, par rapport à l'ensemble de la population, à 15,3 %. La barre du million est dépassée.

* L'Office fédéral de la santé publique porte à connaissance que 335 personnes sont décédées du sida en Suisse et que 10'279 sont séropositives.

Février

* « 24 heures » titre : Le Conseil fédéral réparé. Cela signifie qu'Elisabeth Kopp est remplacée par le Lucernois Kaspar Villiger, fabricant de tabac et de vélos.

* Le Tribunal fédéral rejette un recours de l'écrivain Jenisch Marielle Mehr qui demandait la consultation des dossiers des « Enfants de la Grande Route », dossiers concernant 600 enfants nomades sédentarisés de force entre 1926 et 1972.

* A Zurich, l'organisation écologique Greenpeace proteste contre la capture de baleines, par les Japonais, menée sous le couvert de recherches scientifiques.

* Parallèlement au Salon international du livre et de la presse (Genève du 26 au 30 avril prochain), se tiendra le salon Mondolingua. Il tentera de répondre à tous ceux qui s'intéressent à l'apprentissage des langues, linguistes, traducteurs, interprètes, enseignants et grand public.

* Le chef du département fédéral des affaires étrangères, René Felber, se rend à Varsovie pour une visite officielle. Les buts essentiels de ce voyage visent à intensifier les relations entre les deux pays, tant du point de vue économique que politique.

* En 1988, la consommation de chocolat par habitant (poudres non comprises) a été de 10,5 kg.

* Les Genevois sont priés de laisser leur voiture au garage et leurs enfants à l'intérieur des bâtiments, pour cause de smog.

* Le Département militaire fédéral indique que 548 objecteurs de conscience ont été traduits devant la justice militaire en 1988.

* Le gouvernement cantonal genevois décide de recourir auprès du Conseil d'Etat à Paris contre le décret ministériel autorisant la remise en fonction de Super-Phénix.

* A la cathédrale de Berne, le conseiller fédéral René Felber lance la campagne œcuménique d'Action de Carême et Pain pour le prochain sur le thème de l'intégrité de la Création et intitulée « Plus jamais le déluge ». « Ne rien faire c'est courir le risque d'une véritable catastrophe », déclare-t-il.

* Le journal turc New-Spot nous apprend que la Turquie produit elle-même des canons anti-aériens avec l'aide de douze ingénieurs et spécialistes de la maison suisse Oerlikon-Bührle.

* Près de 1 500 Genevois, mobilisés pendant la guerre 1939-1945, commémorent les 50 ans de la « mob » pendant que les pacifistes manifestent « contre le militarisme ».

* Pour 1989 et 1990, le Conseil fédéral décide d'accueillir 1 000 réfugiés en provenance d'un pays

de premier asile. Ils devront avoir passé plusieurs années en camp et ne pas avoir trouvé d'autre pays d'accueil.

* Le Grand Conseil d'Appenzell Rhodes-Extérieures se déclare en faveur du suffrage féminin. La décision finale appartient maintenant aux hommes du canton qui se prononceront lors de la Landgemeinde à Hundwil le 30 avril prochain.

* Zermatt refuse d'illuminer le Cervin à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération comme l'avaient demandé certaines chaînes de télévision.

* La justice genevoise accorde l'entraide judiciaire à l'actuel gouvernement de Haïti dans le cadre de la chasse aux fonds de l'ex-président Jean-Claude Duvalier.

* On apprend que le blanchissage d'argent sale (en provenance des milieux du crime organisé) n'est pas répréhensible en tant que tel chez nous. La loi suisse n'interdit que son recyclage direct dans le trafic de drogue.

* A Berne, 1er salon suisse des véhicules solaires. Il rassemble une vingtaine de voitures solaires aptes à s'intégrer au trafic et connaît un beau succès.

* Les Forces motrices bernoises sont en train de construire une nouvelle centrale électrique qui fonctionnera en utilisant les gaz produits par les ordures ménagères en décomposition. Elle alimentera 4 000 ménages.

* Selon une enquête publiée par la Société suisse pour la protection de l'environnement, la Suisse produirait annuellement 500'000 tonnes de déchets spéciaux ou toxiques, dont 380'000 seulement seraient correctement éliminées ; les 120'000 autres disparaîtraient sans contrôle.

* Les députés des partis écologistes de Suisse, de Suède, de Finlande, d'Irlande et d'Autriche affirment qu'une neutralité authentique et crédible est incompatible avec une collaboration politique avec la Communauté européenne, c'est-à-dire avec une dépendance politique à l'égard de Bruxelles.

* Pour la 1re fois depuis 77 jours, il pleut au Tessin.

* Le Bureau de prévention des accidents lance une campagne visant à réduire les accidents qui se produisent dans les cuisines : 20'000 par année.

* Au début de l'année prochaine au plus tard, la Suisse mettra à disposition de l'ONU des observateurs militaires pour des engagements dans le cadre des actions de maintien de la paix. Une dizaine de personnes seront formées cette année.

* Le président de la Banque nationale se prononce pour un assouplissement du secret bancaire et l'introduction sans retard de normes pénales contre le blanchissage d'argent sale.

* Le tabagisme est en Suisse la cause la plus importante de maladie et de décès prématurés. Selon l'Office fédéral de la santé publique, 5 234 personnes sont mortes en 1987 par suite de consommation excessive de tabac. A titre comparatif, les accidents de la route ont coûté la vie à 1 009 personnes.

* Mohamed Hariri, qui avait détourné un avion d'Air Afrique sur Genève en 1987, tuant un passager et blessant un steward, est condamné par la Cour fédérale à la réclusion à vie.

* Décision historique à Berne. Le Conseil national lève l'immunité parlementaire d'Elisabeth Kopp.

* Le Conseil fédéral accepte l'idée d'un conseiller national zurichois qui propose d'acheter, pour célébrer les 700 ans de la Confédération, le champ de bataille de Marignan. Ainsi le site sera sauvé de l'urbanisation.

Le mois littéraire

L'effet Burki
Il est journaliste, il dessine et il peut se targuer d'être lu tous les jours.
De qui s'agit-il ? De Raymond Burki, 39 ans, dessinateur attaché au quotidien 24 heures. Jour après jour son crayon commente l'actualité, sans mots inutiles, faisant sourire le lecteur. La mort des forêts, les réfugiés, la guerre des étoiles, l'heure d'été, il philosophe sur tout ce qui a trait aux problèmes de la Suisse et/ou du monde.
En 1988, il a remporté le Prix du meilleur caricaturiste politique d'Europe.
128 de ses dessins sont recueillis dans un magnifique album. La préface et les commentaires sont de Fabien Dunand. Une manière amusante de se souvenir des dernières années.
L'effet Burki, Raymond Burki, Editions 24 heures, 33, av. de la Gare, Lausanne.

*
* *

Journaliste, qui t'a fait roi ? Les médias entre droit et liberté
Pourquoi et comment la presse moderne a-t-elle acquis un tel pouvoir ? Bernard Béguin, à l'heure où dans chaque journaliste un limier se réveille, nous fait découvrir le monde de la presse. La liberté d'expression, la censure, le scoop et l'éthique professionnelle nous deviennent clairs.
Aussi facile à lire qu'un roman, ce livre est indispensable à qui veut comprendre le rôle des médias dans la vie politique actuelle. C'est également un cours de droit qui nous informe sur le caractère spécifique de notre système institutionnel suisse.
Journaliste, qui t'a fait roi, Bernard Béguin
Collection Cartes sur Table, Ed. 24 heures, Lausanne.

*
* *

Le prix de l'invasion La défense nationale suisse est-elle crédible ?
Bientôt, nous irons voter une fois encore « pour ou contre l'armée ». Je suis femme ; je n'ai jamais servi sous les drapeaux et je n'y servirai jamais (quand « nous » en aurons l'obligation, j'aurai atteint la limite d'âge). Ne voulant pas me limiter aux récits de mon mari qui n'est guère prolixe à ce sujet, j'ai désiré me renseigner sur la viabilité de notre armée de milice. Ce livre d'Erich Kägi, chroniqueur militaire de la Neue Zürcher Zeitung m'y a aidé.
« A table, au travail, au bistrot, les Suisses, insensibles aux discrets bâillements des Suissesses, se délectent d'anecdotes enthousiastes ou critiques sur leurs cours de répétition, leur école de recrues, leur mob. Mais peu d'entre eux ont une vision d'ensemble de la défense nationale. Que vaut-elle ? Une attaque de notre territoire serait-elle payante pour l'adversaire ? Bref, quel serait le « prix de l'invasion ? »
A tout ceux qui s'intéressent à notre drôle d'armée, unique au monde dans ses structures, je ne peux que recommander la lecture de cet ouvrage.
Le prix de l'invasion, Erich Kägi
Collection Cartes sur Table, Ed. 24 heures, Lausanne. D.D.